

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 9 FÉVRIER 2015****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 9 février 2015*

Aujourd'hui, à dix-huit heures dix minutes, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 10 Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.